

MAI 2016

Le dernier Flash Info SG du Secrétaire Général de la Ville de Paris a fait l'effet d'une provocation aux agents de la DFPE nouvellement mal installés au 76 rue de Reuilly.

MAIRIE DE PARIS

Flash Info SG

Paris, le 26 mai 2016

Vous avez jusqu'à fin mai, pour proposer des idées d'amélioration de la vie au travail !

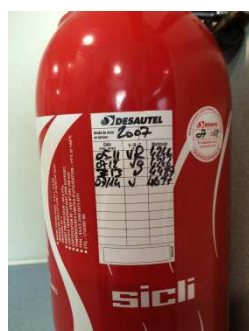
PariSimple!
Facilitons-nous la vie au travail

Depuis le début du mois, la démarche PariSimple est en cours de déploiement au sein des services de la Ville. Il s'agit de faire la chasse aux tâches devenues inutiles ou aux procédures trop complexes, pour gagner, à la fois, en efficacité et en bien-être au travail.

Les encadrants sont chargés d'animer, d'ici fin mai, un temps de réflexion collective avec leurs équipes. Parallèlement, chaque agent a la possibilité de proposer des idées en les postant directement sur IntraParis ([cliquer ici](#)).

L'accord SST en vigueur au sein de la collectivité parisienne semble s'arrêter aux portes des bâtiments accueillant majoritairement des femmes.

Les agents de la DFPE ont intégrés les locaux du 76, rue de Reuilly tels qu'ils ont été abandonnés par les personnels de la DASES, qui se plaignaient déjà des mauvaises conditions matérielles de travail du 76 rue de Reuilly.



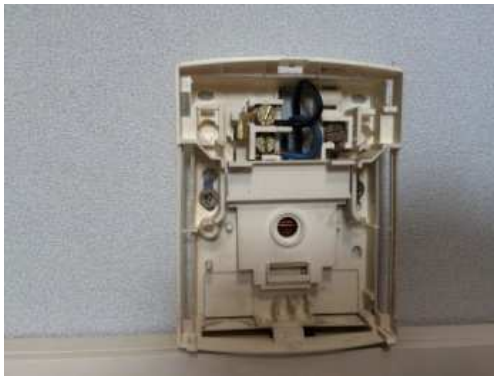
La DPA et la DILT chargées des travaux et de l'entretien des locaux n'ont une fois de plus presque RIEN FAIT, trop occupées sans doute à se dépatouiller du scandale Bédier.

Le syndicat **CFDT** dénonce une forte "dégradation de la vie au travail" et la méthode expéditive employée pour le déménagement, qui a les pires conséquences pour les agents.

Manque d'espace, encombrement des lieux de circulation, saleté, locaux mal ventilés, moisissures, risques d'électrocution, risque d'incendie, tags, plinthes décollées, mobilier inutilisable, étages inaccessibles par les escaliers, toilettes bouchées, sanitaires à l'hygiène douteuse, sont le quotidien des agents.



La **CFDT** exige que la DPA et la DILT remplissent pour une fois leur mission et demande l'intervention de la Mission d'inspection en santé sécurité au travail afin de mettre un terme à ces conditions de travail indignes pour les agents.



prise électrique ajourée



ascenseur tagué



engorgement des lieux de circulation



caisson explosé



fils électriques dénudés



infiltrations



moisissures



lavabo bouché



plinthe arrachée